AVIS

Aux Habitans des Campagnes où regne la Contagion. Par M. Felix VICQ-D'AZIR, Docteur-Regent de l'Académie Royale des Siences, choisi par elle & envoyé par les ordres du Roi.

C'EST le propre des Maladies contagieuses de se propager par communication immédiate. La Fiévre Pestilentielle qui enleve depuis longtems les Bestiaux du Condomois, est, sans contredit, une des plus funestes de toutes celles qui ont jusques ici regné sur les Bêtes à corne ; elle est par consequent sujette aux mêmes loix & elle demande les mêmes soins. Le Citoyen malheureux qui vient d'ensevelir ses Bœufs sous la terre qu'ils devoit labourer, n'a donc pas encore tout fait ; il faut qu'il detruise tous les vestiges de cette cruelle maladie ; il faut qu'il renouvelle la surface de tout ce qui peut y avoir quelque rapport : sinon il la verra renaître & faire des nouveaux ravages.

Les Etables où les Bestiaux infectés ont sejourné, demandent, sur-tout, la plus scrupuleuse attention. On emploïera pour les purifier les moiens suivants.

1°. On enlevera le Fumier, on regratera les Murs & les Pavés, on detachera les Planches qui sont partie de Auges ou Rateliers, on les transportera dehors, on ne laissera que les montans & on fera la même chose à l'égard des Lits, s'il y en a.

2°. On enfouira le Fumier à dix pieds de profondeur, s'il n'est pas trop humide, on pourra le brûler.

3°. On lavera les Planches qui ont été tranſportées hors de l'Etable, on les frottera avec force, on les paſſera pluſieurs fois au deſſus de la flamme, & on les expoſera à la vapeur du vinaigre.

4°. On doit ſe propoſer enſuite de denaturer les miaſmes dont l'Atmoſphére & les murs ſont impregnés, & de faire circuler l'air dans les Etables.

5°. Celui qui veut remplir ces indications, doit être muni d'une bouteille de vinaigre, de ſix ou huit onces d'acide vitriolique très-fort, de deux poignées de Sel Marin, de Poudre à Canon, de Nitre en poudre, de Souffre & de quelques fagots de menu bois.

6°. Il commencera par mettre des Cendres ou du Sable dans une terrine, au milieu de ce bain il placera un verre rempli de ſel de cuiſine, il fera chauffer le tout, il apportera le pot ou la terrine toute chaude dans l'Etable & il verſera l'acide vitriolique peu à peu ſur le ſel: il fera la même operation aux deux extrémités de l'Etable, ſi elle eſt un peu grande; les vapeurs blanches quil s'élévent alors ſont très-actives, il obtiendra le même ſuccès en verſant l'acide ſur du ſel que l'on aura fait chauffer auparavant ſur une péle.

7°. Il fera du feu en differens endroits de l'Etable, ſur tout là où étoit l'Animal infecté, le long des Murs & dans les Angles.

8°. Il proménera de la Paille longue allumée ſous les Auges & dans les trous des Murs, s'il y en a.

9°. Pendant que les feux allumés brûleront toujours, il frottera les Auges avec un balai, ou avec quelques chiffons trempés dans du vinaigre d'ail; on aura auparavant ratiſſé ou verloppé les Auges, s'il eſt poſſible.

10°. Il jettera dans les feux allumés de la poudre à canon; il aura ſoin de ne pas la ſemer ça & là; mais il en jettera une pincée dans un eſpace peu étendu, afin qu'elle faſſe une petite exploſion.

11°. Lorſqu'il n'y aura plus de flamme, il jettera du Nitre en poudre ſur les charbons, il emploiera ſur tout, avec plus d'avantage, les pelotons, ou maſſes de Nitre un peu conſiderables; leur fuſion a un effet plus marqué.

12°. Enfin, il jettera du ſouffre ſur les charbons, il ſortira de l'Etable & la fermera bien exactement.

13°. Il pourra employer également les fleurs de ſouffre mêlés avec le nitre en poudre, ce mélange s'enflamme avec la plus grande facilité; & ſa vapeur ſatisfait aux mêmes indications.

14°. Il pourra ſe ſervir auſſi des réſines, feuilles, fleurs & bayes aromatiques; mais en brûlant elles ne font que ſubſtituer une odeur agréable, à une odeur fœtide, elles ne denaturent point les miaſmes putrides; les vapeurs ſalines ont ce dernier avantage; elles méritent par conſéquent la préférence.

15°. Il n'épargnera point les Lits qui ſe trouvent dans les Etables, d'autant mieux qu'ils appartiennent ordinairement aux Vachers. Il brulera les paillaſſes & matélas, les draps ſeront mis à la leſſive, & le bois de lit ſera traité, comme les Auges & Rateliers.

16°. Pendant quelques jours il allumera du feu dans l'Etable & il y brulera du ſouffre.

17°. Il laiſſera l'Etable toujours ouverte, devant & après cette opération.

18°. Six ou ſept jours après, il blanchira l'Etable avec de la chaux delayée dans l'eau.

19°. Si l'Etable que l'on ſe propoſe de purifier eſt conſtruite de ſorte qu'il ſoit dangereux d'y allumer du feu, alors on s'en tiendra aux autres moyens; on y brulera ſeulement une plus grande quantité du mélange fait avec le ſouffre & le nitre.

20°. On aura ſoin d'enlever toute la paille qui peut être deſſus, ou à côté de l'Etable, avant d'y faire les opérations ſuſdites; le mieux ſeroit de la bruler. On ne doit, au reſte, s'en ſervir que pour les Chevaux ou bêtes Aſines.

21°. Si l'Animal infecté logeoit dans une de ces Cabanes de

paille, que l'on conſtruit pour le moment du beſoin, il faudra y mettre le feu ; le mieux ſera de la bruler ſur le lieu même où l'Animal aura été enſeveli.

22°. On aura ſoin de faire la Foſſe loin des Maiſons, loin des Chemins, loin des Abreuvoirs & des endrois où l'on raſſemble la Paille en tas.

23°. Lorſques les Terres qui rempliſſent la Foſſe s'affaiſſeront, on y en ſubſtituéra de nouvelles & on les fouléra avec force. Pour donner plus de conſiſtence aux différentes couches, il ſera bon de les humecter en les foulant ; il ſuffira pour cela, de répandre de l'eau en differents endroits : on empêchera, par ce moyen, qu'il ne ſe faſſe par la ſuite des crévaſſes, qui pourroient être dangéreuſes.

24°. Enfin dans les Paroiſſes anciennement infectées, où, par l'effet d'une heureuſe migration, les Beſtiaux nouvellement tranſportés jouiſſent d'une bonne ſanté : il ſeroit bien à ſouhaiter qu'on n'en introduiſit plus de nouveaux. On empêcheroit ainſi la rénaiſſance de la Contagion.

Ces différents procedés ſont fort ſimples & peuvent être mis en uſage dans toutes les Métairies ; nous les avons indiqués & on s'en eſt ſervi avec ſuccès aux environs de Bordeaux & de Valence ; ils nous paroiſſent encore plus néceſſaires dans le Condomois, où l'Epizootie faiſant plus de progrès, les occaſions de ſa reproduction doivent être auſſi plus fréquentes & plus à craindre.

A Condom le 28 Décembre 1774.